



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 26 août 2020

Covid-19 : dépistages gratuits organisés dans le département du Cher

Des opérations de dépistages gratuits ont actuellement lieu dans plusieurs communes du département. Celles-ci rencontrent un vif succès auprès de la population qui se déplace en nombre.

Au regard des difficultés d'organisation liées à cette affluence, la Préfecture du Cher et l'ARS Centre-Val de Loire rappellent **qu'il est également possible de solliciter un test de dépistage auprès de différents laboratoires d'analyse médicale et sur les points de prélèvements mentionnés sur le site sante.fr**. Une cartographie interactive est disponible afin de trouver le lieu de prélèvement le plus proche de votre domicile.

Toute personne peut procéder à un test RT-PCR, qui permet de détecter la présence du virus via un prélèvement par voie nasale, de **façon gratuite** (prise en charge à 100% par l'Assurance maladie), **sans avoir besoin d'ordonnance**.

Il est important de **vérifier si la prise de rendez-vous est nécessaire** auprès du laboratoire concerné et de veiller à **s'y rendre avec un masque**.

Pour faire reculer le virus, soyons responsables, adoptons les gestes barrières et privilégions le port du masque.

Contact presse :

ARS Centre-Val de Loire :
Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet
Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Cher :
Sébastien JACQUES, chargé de communication
Tél. : 02 48 67 18 18 – pref-communication@cher.gouv.fr